



Mairie de BRIARE
Place Charles de Gaulle
45250 BRIARE

☎ 06 15 85 06 01

Courriel : mairie-de-briare@wanadoo.fr

Site internet : www.villedebriare.fr



BRIARE-LE-CANAL

8^{ème}
*Salon Régional
Des Métiers
d'Art*



Samedi et
Dimanche
20&21
MAI
2017

De 10h à 19h
Centre Socio-Culturel

Entrée Gratuite

Renseignements : 06 15 85 06 01





MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL
8° SALON REGIONAL DES METIERS D'ART
SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 MAI 2017
DEMANDE DE CANDIDATURE



A retourner avant le 15 avril 2017 à l'adresse ci-dessous

Le nombre d'emplacements étant limité, seuls les dossiers de candidatures dûment complétés seront pris en compte.

NOM :

PRENOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TELEPHONE :

PORTABLE :

COURRIEL :

SITE INTERNET :

N°SIRET ou N° affiliation à la Maison des Artistes :

Activité :

RESERVATION D'UN MODULE :

Le module proposé a une surface d'environ 9 m², délimité par 3 grilles de fond, 1 table 1.20m x 0.80 m, 2 chaises sont fournis ainsi que le branchement électrique. L'artisan apporte le matériel nécessaire à son installation. **Possibilité d'un module supplémentaire.**

Le tarif du module est fixé à **40 €**. Module 40 € xquantité =€

Possibilité de mobilier supplémentaire :

Table (dimension 1.20m x 0.80) Tarif unitaire: 2 € xquantité =€

Chaises . Tarif unitaire: 0.60 € xquantité =€

Total (mobilier + module) =€

Merci d'établir votre règlement en fonction de votre réservation (emplacement et matériel)

A l'ordre de : TRESORERIE PRINCIPALE

Texte de présentation de l'activité pour la promotion :

.....
.....
.....
.....
.....

Merci de joindre des photos numériques de préférence « libre de droits » pour la réalisation du programme .

**MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL
PLACE CHARLES GAULLE
45250 BRIARE**

**☎ : 06 15 85 06 01
courriel : mairie-de-briare@wanadoo.fr**



MAIRIE DE BRIARE

8° SALON DES METIERS D'ART

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 MAI 2017

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES & ORGANISATION



Afin de promouvoir l'Art et le Savoir Faire des Artisans, le Maire de Briare propose de faire découvrir les différents métiers créatifs lors d'une manifestation qui se déroulera les samedi 20 & dimanche 21 mai 2017 au centre Socio Culturel à Briare.

Nous souhaitons que cette manifestation permette la mise en valeur de vos ateliers. Une démonstration sur place de votre travail sera un atout pour votre art.

Emplacement :

- Il est mis à disposition de chaque exposant une surface d'environ 9 m² avec branchement électrique. Les exposants s'engagent à n'utiliser que **les appareils électriques agréés**, aux normes en vigueur et sans danger pour les exposants et le public. Les tissus utilisés en décor doivent être ignifugés **M1** ; l'exposant doit pouvoir fournir un certificat prouvant le respect de cette norme.

Installation & démontage :

- Il est laissé à chaque exposant le soin de prévoir les équipements nécessaires à l'agencement de son emplacement.
- Les exposants peuvent prendre possession de leur emplacement **dès le vendredi 19 mai** à partir de 14h ou le **samedi 20 mai à 8h** et devront avoir installé leur stand **avant 10 h**.
- En fin de salon le stand doit être débarrassé le **dimanche 21 mai** au plus tard **à 20 h**.

Assurance :

- L'exposition est faite aux risques et périls de l'exposant à qui il appartient de souscrire une police d'assurance.

Parking & stationnement

- Pendant la durée de la manifestation, un parking sera mis à votre disposition à proximité du lieu de la manifestation.

Tarifs :

1-Tarifs/stand :

Les stands seront matérialisés par des grilles, une surface d'environ 9m² (avec mobilier et branchement électrique) est proposée à 40 €. Possibilité de 2 emplacements maxi dans la limite des disponibilités.

Possibilité de matériel supplémentaire Merci de bien vouloir préciser vos besoins sur la demande de candidature

2-Tarifs/matériel :

- table 1.20 m x 0.80 m = 2 €
- chaise : 0.60 €

Le chèque de réservation de stand et de matériel ne sera pas restituée en cas de désistement

.../...

.../...

3-Caution :

- Pour éviter les désistements qui pénalisent l'organisation de la manifestation un chèque de caution de 150 € est demandé. Il devra être joint avec la **demande de candidature** et sera **restitué 48h après le salon** ou en cas de non sélection **mais ne sera pas rendu en cas de désistement.**
- Les chèques seront libellés à l'ordre de L'OFFICE DE TOURISME DE BRIARE et joints lors de la demande de participation.

Dates à retenir :

- Le nombre d'emplacements étant limité, seuls les dossiers de candidatures dûment complétés seront pris en compte.
- Ils devront parvenir à l'Office de Tourisme **avant 15 avril 2017.**
- La date limite de dépôt de la fiche de demande de participation est fixée au **15 avril 2017.**

Renseignements pratiques

- Lieu : Centre Socio Culturel, situé en centre ville, face au port de Plaisance.
- Ouverture du salon au public : le samedi et le dimanche de 10h à 19h
- Entrée gratuite
- Hébergement : une liste des partenaires proposant des tarifs préférentiels est jointe au dossier.
- Inauguration : samedi 28 mai à 18h
- Nos coordonnées : MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL
Place Charles de Gaulle
45250 BRIARE
TEL 02 38 31 20 08 – 06 15 85 06 01
Courriel : mairie-de-briare@wanadoo.fr

Restauration :

Une restauration sur place sera organisée et accessible aux exposants.

Promotion & communication :

- Une campagne de communication est organisée autour de cette manifestation :
 - Parution d'encarts publicitaires et de rédactionnels dans la presse locale, départementale, régionale et nationale
 - Revue bimestrielle « reflets du Loiret » Edité par le conseil Général
 - Agenda des manifestations locales, départementales et régionales
 - Site internet : Office de Tourisme de Briare, Ville de Briare, Pays du giennois, Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret, Fédération Nationale des Offices de Tourisme, Chambre des Métiers du Loiret, Institut national des métiers d'art, France-Artisanat
 - **400** Affiches papier diffusées dans un rayon de 100 km
 - **550** Panneaux akilux (40 x 80 cm) affichés aux entrées, sorties de ville, rond points etc... dans un périmètre de 100 km
 - **1200** Affichettes distribuées dans les commerces et sur les lieux touristiques
 - **500** Cartons d'invitation à l'inauguration
 - **3** Kakémonos installés dans la ville
 - **3** Caliquots placés aux entrées de ville et dans la rue principale
 - Distribution d'un programme au public lors du salon en **800** exemplaires



MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL
8° SALON REGIONAL DES METIERS D'ART
SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 MAI 2017



Règlement

1-Inscription

- Seront admis, seuls les exposants ayant qualité **d'artisans** inscrits au répertoire des métiers, **d'artistes** inscrits à la **Maison des Artistes** à l'exclusion de **tous revendeurs**. (fournir un justificatif d'inscription au répertoire des métiers ou à la maison des artistes)
- Le nombre d'emplacements étant limité, seuls les dossiers de candidature dûment complétés seront pris en compte.
- Le dossier de demande de candidature doit être soigneusement rempli et retourné avant le **15 AVRIL 2017** accompagné des pièces demandées.
- Le règlement des frais de caution, d'un montant de **150 €**, doit parvenir avec le dossier de candidature. Il vous sera **restitué 48h après le salon** ou en cas de non sélection. Mais **ne sera pas rendu en cas de désistement**.
- Les demandes sont enregistrées pour le salon et non pour un emplacement donné. La commission définira l'emplacement de chacun en fonction de ses besoins et des places disponibles. **Ils ne pourront en aucun cas être contestés**.
- Les exposants doivent fournir une attestation d'assurance tous risques garantissant les œuvres et objets exposés ainsi que le matériel d'installation, etc...contre tout préjudice. La garantie comportera également la responsabilité civile des exposants couvrant pour un montant illimité les dommages corporels et garantissant les conséquences pécuniaires de la dite responsabilité qu'elle peut encourir à raison de tous les dégâts qui peuvent être causés directement ou indirectement aux équipements, matériels personnels pendant toute la durée de la manifestation.
A ce titre l'OTSI de Briare ne peut voir sa responsabilité engagée.

2-Prescriptions particulières :

- L'usage du feu est interdit sur les emplacements concédés.
- Sont interdits l'emploi de toute marchandise dangereuse, insalubre, ou dégageant des odeurs désagréables, gênante, bruyante pour l'entourage, l'utilisation de matière explosive, fulminante contrevenant aux ordres de police, tout produit dont la fabrication, la mise en vente ou l'exposition est dangereux. Aucune bouteille de gaz n'est autorisée.

3-Tenue de l'emplacement :

- L'exposant s'engage à occuper seulement l'emplacement délimité qui lui a été attribué
- L'exposant s'engage à ne présenter sur son stand que les produits et marques de sa production à l'exclusion de tous autres.
- Les emplacements non occupés ce jour à 10h sont considérés comme disponibles et utilisés selon les besoins de l'OTSI si l'exposant ne s'est manifesté d'aucune façon. Dans tous les cas le montant des frais de participation ainsi que la caution restent acquis.
- Il est formellement interdit de se restaurer sur le stand.

4-Horaires d'ouverture :

- Pendant les heures d'ouverture au public :
samedi et dimanche de 10h à 19h, l'exposant s'engage à assurer une permanence afin de renseigner les visiteurs.

Fait à :le

Merci de faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé ».

Nom/ RAISON COMMERCIALE :
signature de L'exposant

Pierre-François BOUGUET
Maire de BRIARE

.....

.....



MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL

8° SALON REGIONAL DES METIERS D'ART

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 MAI 2017



PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 15 AVRIL 2017



- 1- **Un chèque dont le montant correspond à la réservation de votre stand** (encaissable le 22 mai 2017)
- 2- **Un chèque de caution de 150 €** (restitué en cas de non sélection ou à l'issue du salon)

Les chèques sont libellés à l'ordre de Trésorerie principale
- 3- **Une attestation d'assurance** responsabilité civile professionnelle **en cours de validité**
- 4- **Un justificatif d'inscription** au répertoire des métiers ou de la maison des artistes
- 5- **Le dossier de candidature** dûment complété, daté et signé
- 6- **Le règlement** du salon dûment daté et signé
- 7- **Un dossier de présentation de votre activité** et **des photos** symbolisant votre activité

Votre dossier de candidature doit nous parvenir à l'adresse suivante **pour le 15 AVRIL 2017:**

MAIRIE DE BRIARE
Place Charles de Gaulle
45250 BRIARE

Tel : 06 15 85 06 01
Courriel : mairie-de-briare@wanadoo.fr

ATTENTION :
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE



MAIRIE DE BRIARE-LE-CANAL
8° SALON REGIONAL DES METIERS D'ART
SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 mai 2017



FICHE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

A nous retourner **avant le 15 AVRIL 2017**

Nom :

Prénom :

Raison commerciale :

Activité :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Courriel :

La signature de ce document implique l'acceptation du règlement

Signature, précédée de la mention « Je m'engage à participer au 8° Salon Régional des Métiers d'Art à Briare les 20 et 21 mai 2017 » :

.....
.....
.....

Date :

Cachet et Signature :

**COORDONNEES ET CONDITIONS
HEBERGEMENT A BRIARE - 8ème SALON REGIONAL "METIERS D'ART"**

Catégorie	Nom de l'établissement	Adresse	N° tel	Conditions Salon
Chambre d'hôtes ou Gîte	"Domaine de la Thiau"	La Thiau	02.38.38.20.92	Ne réserve que pour 2 nuits
Hôtel	Hôtel le Cerf**	22-24 Bd Buyser	02.38.37.00.80	Remise de 10%
Hôtel-restaurant	Hôtel du Centre	60 rue de la Liberté	02.38.31.20.01	Chambre à 42 € au lieu de 50 €

Merci de préciser lors de votre réservation à l'un des prestataires ci-dessus, que les conditions et les tarifs ont été proposés en accord avec l'Office de Tourisme de Briare dans le cadre du 8° Salon Régional des métiers d'art organisé le samedi 20 et dimanche 21 mai 2017



Mairie de Briare le Canal
Place Charles de Gaulle
45250 BRIARE LE CANAL
Tél : 06 15 85 06 01
site internet : www.villedebriare.fr
Courriel : mairie-de-briare@wanadoo.fr





"Exprimez votre savoir-faire,
stand coup de cœur"

Briare, le (date d'envoi)

Mesdames, Messieurs
Les exposants du 8^e salon
Régional des Métiers d'art à Briare

NB/DD
Objet : 8^e Salon régional des métiers d'art à Briare
« prix du stand coup de cœur »

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la 8^e Salon Régional des Métiers d'Art se déroulera le 20 et 21 mai 2017 à Briare-le-Canal.

Comme chaque année, les visiteurs désignent deux stands « **coup de cœur** » du public. Un tirage au sort effectué le dimanche après-midi avant la fin du salon désignera les 2 stands choisis par les visiteurs : 2 « coffrets cadeaux – gastronomie » (valable pour 2 personnes chacun) récompenseront les heureux lauréats.

Thème retenu pour le salon 2017 :- voir document joint

La presse se fera l'écho de l'originalité de votre œuvre.

Les stands « **coup de cœur** » ayant été récompensés les années précédentes ne seront pas pris en compte.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Nous vous remercions pour votre participation et vous disons à bientôt

Pierre-François BOUGUET

Maire de Briare



8° Salon régional des métiers d'Art

« Stand coup de cœur »

Thème du Salon 2017 :



- 1 -Choisissez tout ou l'un des éléments composant ce dessin,
- 2 -Réalisez une création en utilisant vos techniques, matériaux et savoir-faire
- 3 -Participez au prix de « stand coup de cœur »